

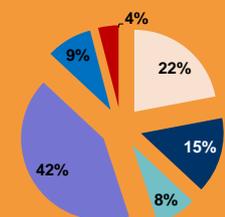
OCTOBRE 2012

Ce travail a été réalisé par la chaire Economie des Partenariats Public Privé de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris Sorbonne, avec le soutien de la Mission d'appui aux Partenariats Public Privé (MaPPP). Il s'agit de la 1ère étude quantitative mesurant la performance globale des contrats de partenariat, en construction et en exploitation.

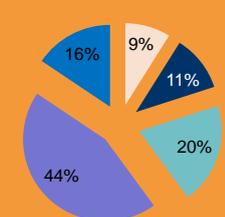
Les résultats obtenus à partir d'un échantillon constitué de 30 contrats de partenariat aujourd'hui en phase d'exploitation mettent en évidence que la performance de ces contrats, telle qu'elle est perçue par la puissance publique, est globalement satisfaisante.

La représentativité de l'échantillon

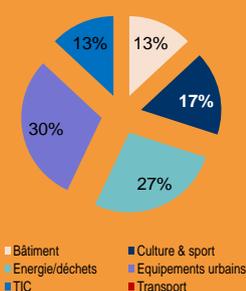
Les 155 contrats signés au 01/08/2012



Les 46 contrats en exploitation au 01/01/2012



Les 30 contrats en exploitation de notre échantillon



LE DÉVELOPPEMENT DU CONTRAT DE PARTENARIAT

Le contrat de partenariat a été institué par l'Ordonnance n°2004-559 du 17 juin 2004. Il s'agit d'une forme de partenariat public-privé qui complète les outils traditionnels de la commande publique tels que les marchés publics et les délégations de services publics.

Depuis leur lancement, les contrats de

partenariat connaissent un essor important amenant la France au premier rang des pays européens depuis 2011, en ce qui concerne les montants signés (EPEC 2012).

- ⇒ 2011 : 41 contrats - 5.6 milliards d'€.
- ⇒ 2012 : 32 contrats - 3.1 milliards d'€ (1er semestre)

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

L'échantillon

- 30 contrats de partenariat sur les 46 en exploitation (en janvier 2012).

La collecte des données

- Questionnaires envoyés au préalable.
- Entretien en face à face ou téléphonique (1-2h).

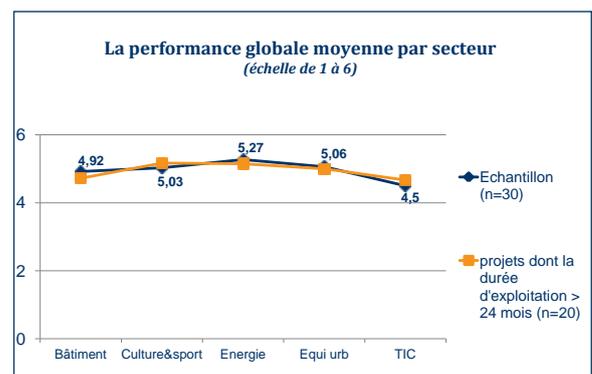
La performance

- Mesurée par l'appréciation de la personne publique sur une échelle allant de 1 à 6 (1—pas du tout satisfait, 6—très satisfait).
- Les 6 dimensions de la performance sont le respect 1/ des coûts, 2/ des délais et 3/ de la qualité des travaux dans la phase de cons-

truction; le respect 4/ des coûts et 5/ des objectifs de performance dans la phase d'exploitation ; 6/ l'évaluation du rapport qualité / prix du contrat dans son ensemble. La performance globale qui en résulte est la moyenne de ces 6 dimensions.

UNE PERFORMANCE GLOBALE SATISFAISANTE

Sur une échelle de 1 à 6, tous secteurs confondus, que l'on se focalise sur les projets en exploitation depuis plus de 24 mois ou que l'on considère l'ensemble des projets, la satisfaction de la personne publique est largement supérieure à la moyenne.



L'ÉCHELLE DE MESURE DE LA PERFORMANCE



Les principaux résultats de l'étude

Satisfaction de la personne publique	%	Moyenne (échelle de 1 à 6)
	(plutôt satisfait & +)	(de 1 à 6)

En construction

Coûts des travaux	100%	5.6
Délais de réalisation	93%	5.2
Qualité des travaux	94%	4.8

En exploitation

Coûts d'exploitation	97%	5.5
Objectifs de performance	94%	4.6
Renégociation	90%	4.7
Rapport qualité/prix	80%	4.5

LA PERFORMANCE EN PHASE DE CONSTRUCTION

La performance constatée concernant la phase de construction confirme les résultats de l'étude réalisée par le cabinet PwC en 2011.

Dans 90 % des projets, la personne publique se déclare satisfaite ou très satisfaite du respect des coûts des travaux par

rapport à ce qui était prévu initialement (91% pour l'étude PwC). Ce taux atteint même 100% si l'on tient compte des modifications de l'ouvrage à la demande de la personne publique.

Les délais de réalisation ont été respectés (note 5 & 6) dans 77% des cas

(79% des cas pour l'étude de PwC).

Dans 94% des cas, la personne publique se déclare plutôt satisfaite ou mieux encore de la qualité de la construction (très satisfaites dans 20% des cas).

LA PERFORMANCE EN PHASE D'EXPLOITATION

80% des projets ont respecté et très bien respecté les coûts de maintenance et d'exploitation prévus à la signature (ce chiffre monte à 97% si l'on y ajoute les

projets pour lesquels ces coûts sont plutôt bien respectés). Les surcoûts sont principalement dus aux modifications de périmètre ou de l'équipement à maintenir.

Les objectifs de performance sont plutôt bien respectés dans 94% des projets (dans 20% des cas ils sont très bien respectés).

Remerciements

Nous tenons à remercier en premier lieu les personnes en charge des projets retenus dans notre échantillon qui ont répondu à nos questions. Notre reconnaissance va également à la Mission d'Appui aux Partenariats Public-Privé, qui nous a aidés dans la validation des données que nous avons collectées. Enfin, nous remercions les sociétés CSTB, SP2000, GIMELEC et GB2A pour l'élaboration du questionnaire. Grâce à ces concours précieux, nous avons aujourd'hui un premier retour d'expérience sur la performance des contrats de partenariat, en construction et en exploitation.

CHAIRE EPPP

Responsable de l'étude :
Phuong Tra TRAN
tran.phuongtra@yahoo.fr

<http://chaire-eppp.org>

LES RENÉGOCIATIONS

97% des contrats sont renégociés, principalement pour des ajustements de périmètre, des termes financiers et/ou des objectifs de performance. 90% des personnes publiques sont plutôt satisfaites de ces renégociations (dont 10% très satisfaites).

Ces résultats suggèrent que les contrats de partenariat sont suffisamment flexibles pour permettre aux termes

contractuels d'être adaptés quand cela est nécessaire sans

autant détruire la nature partenariale de la relation.

